

CHARTRE DE BONNE CONDUITE - GAC FACHES-THUMESNIL

Objectif du club :

Transmettre les valeurs sportives telles que la tolérance, le respect, l'honnêteté et la solidarité. Assurer la bonne pratique du sport dans le respect de tous et sans aucune forme de discrimination. Lutter contre les violences dans le sport et faire du club un lieu favorable à la pratique sportive.

Le gymnaste s'engage à :

Rester courtois et correct dans et en dehors de la salle de gymnastique. Respecter les 4 règles de base :

Bonjour, s'il vous plait, merci, au revoir.

Respecter les horaires des séances de gymnastique (une tolérance de 15 minutes est acceptée)

Prévenir de son absence

Venir aux séances avec une tenue adaptée à la pratique de la gymnastique, cheveux attachés et chewing-gum interdit.

Aider au rangement du matériel en fin de séance.

Bannir tout comportement violent

Le respect est l'un des piliers de l'éducation. Le respect étant la base de tout sport, le gymnaste doit alors respecter :

- Les règles.
- L'entraîneur et ses consignes.
- Le matériel à sa disposition.
- Il respecte également les choix de l'entraîneur pendant les entraînements.
- Sans oublier que le sport est avant tout un plaisir.

L'entraîneur s'engage à :

- Enseigner et encadrer la pratique de la gymnastique. Transmettre sa passion
- Considérer chaque sportive et sportif avec respect et équité sans discrimination.
- Prendre en charge tout sportif et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau.
- Utiliser un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
- Être assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.
- Projeter une image qui reflète les valeurs positives du sport et de l'entraîneur.

Les parents s'engagent à :

- Respecter les horaires des séances et avertir l'encadrant en cas d'absence.
- Respecter les décisions de l'entraîneur et ne pas le décrédibiliser devant son enfant.
- Avoir une attitude respectueuse envers les entraîneurs.
- Être un modèle pour son enfant et bannir tous comportements violents.
- Faire respecter la charte de bonne conduite à son enfant.
- Échanger, dialoguer avec les entraîneurs.

Cette présente charte s'applique à tous les événements de la vie du club :

Et tout manquement à celle-ci pourra être sanctionné.

Cette charte sera remise à chaque gymnaste et signée par ses parents

Nom de l'enfant :

Prénom :

Groupe :

Signature :